

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 03 JUIN 2021

Date de convocation et d'affichage : 28 mai 2021

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19h09.

Présents :

ABEL Jean-Pierre	DUSACQ Maxime	LEMELAND Caroline
BACHMANN Jean-Marie	FARINE Bruno	LEPRINCE Didier
BAROIN François	FINOT Patrick	LEQUIEN Ombeline
BAUDOUX Bruno	FLEURET Dominique	LEYMBERGER Brigitte
BEAUSSIER Jean-Marie	GACHOWSKI Jacques	MAGLOIRE Arnaud
BECARD Francis	GARNERIN David	MALARMEY Michelle
BEURY Loëtitia	GARIGLIO Elisabeth	MANDELLI François
BLANCHARD Dominique	GATOULLAT Marcel	MARTINOT Bruno
BLANCHON David	GAUTHIER Anne-Sophie	MARTY Rémy
BLASCO Thierry	GESNOT Dany	MEIRHAEGHE Jean-François
BLASSON Christian	GERARD Fabien	MENNETRIER Nicolas
BOICHUT Daniel	GIRARDIN Olivier	MONTAGNE Jean-Jacques
BOISSEAU Dominique	GONCALVES José	MOSER Alain
BOUDADI Rachida	GOUJARD Pascal	NONCIAUX-GRADOS Véronique
BRANLE Christian	GRAFTEAUX-PAILLARD Marie	OUADAH Karima
BURRI Marie-Luce	GROSJEAN Patrick	PAUWELS Cécile
BUTAT André	GUITTON Jordan	PETIT Christine
CASTEX Jean-Marie	GULTEKIN Gulcan	POTTIER Denis
CAFFET-VIARDOT Gaëlle	GUNDALL Philippe	POIVEZ Kevin
CHALVET Marie-Ange	HANDEL William	PORTIER-GUENIN Françoise
CHAMPAGNE Anicet	HELIOT-COURONNE Isabelle	QUINTART Sylvie
CHAMPAGNE Bernard	HENNEQUIN Virgil	RAGUIN Jacky
CHEVALIER Bertrand	HENRI Pascal	REHN Yves
CHOISELAT Emmanuel	HIMEUR Aïcha	RENOIR Gilles
CHOMAT Christophe	HIRTZIG Jack	RESLINSKI Jean-François
COCHET Jean-Michel	HONORÉ Nicolas	RICHARD Sophie
CORNEVIN Jean-Pierre	HOUARD Bruno	ROBLET Bernard
COURTOIS Jean-Christophe	HUBINOIS Alain	ROUSSELOT Nicole
DE VILLEMEREUIL Gérard	HUMBERT Christophe	SAINTON Michel
DA ROCHA Katia	JOLLIOT Marie-France	SAUVAGE Philippe
DAHDOUH Fadi	JOUAULT Gervaise	SEBEYRAN Marc
DEHARBE Dominique	KIEHN Patricia	SERRA Frédéric
DELAITRE Guy	LANDREAT Pascal	SOMSOIS Hervé
DENIS Valéry	LANOUX Claudie	THIENOT Régis
DESROUSSEAUX Pascal	LE CORRE Marie	THOMAS Christine
DRAGON Jean-Luc	LEBECQ Jérémy	VIART Jean-Michel
DRIAT Boris	LÉCORCHÉ Jean-Pierre	VOLHUER Michel
DUCHÊNE Annie	LEDOUBLE Catherine	ZAJAC Anna

Représentés : NINOREILLE Francine par GROUX Benoît, MEIRHAEGHE Sonia par COLLARD Benoît, FRAPIN David par FLINOIS Philippe

Excusés et ont donné pouvoir : RICHARD Vincent à LEDOUBLE Catherine, BETTINGER Sylviane à GIRARDIN Olivier, GAURIER Claude à RESLINSKI Jean-François, GIRARD Marc à MALARMEY Michelle, ROUSSEAU Pauline à

LEBECQ Jérémy, DUQUESNOY Olivier à GARNERIN David, BILLET André à JOLLIOT Marie-France, GANTELET Bruno à CHEVALIER Bertrand, BAZIN-MALGRAS Valérie à DUCHENE Annie, BRET Marc à THOMAS Christine, FRAENKEL Stéphanie à BAUDOUX Bruno, LEMELLE Flavienne à GARIGLIO Elisabeth, GUILLAUMET Virginie à SOMSOIS Hervé, BAGATTIN Mélanie à CHOMAT Christophe, LEROY Marie-Thérèse à MEIRHAEGHE Jean-François

Excusés : VAN DE ROSTYNE Alain, GAURIER Marlène, SIMON Eric

Présents et ne prennent pas part au vote : SEBEYRAN Marc, HELIOT-COURONNE Isabelle, DUCHENE Annie, GIRARDIN Olivier

Le Conseil communautaire a choisi comme secrétaire de séance, Ombeline LEQUIEN.

DELIBERATION N°06	Transports scolaires : avenant n°1 à la convention de groupement de commandes
RAPPORTEUR	Bernard ROBLET

Nombre de membres : 135		Vote			
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non-participation
117	126	126			4

Le Conseil communautaire approuve, à l'unanimité des suffrages exprimés, le présent rapport.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 03 JUIN 2021

**TRANSPORT SCOLAIRE
AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDE**

Annexe : projet d'avenant

Exposé :

Le Conseil communautaire du 8 avril 2021 a acté la reprise en gestion directe de la compétence transport scolaire à partir de la rentrée 2021. Afin de permettre l'exécution administrative, technique et financière des marchés publics de transport, il est proposé de passer un avenant à la convention de groupement de commande conclue entre la Région Grand Est et Troyes Champagne Métropole, approuvée par délibération n° 30 du Conseil Communautaire du 12 octobre 2018.

Ce projet d'avenant définit la répartition des coûts des services selon un prorata kilométrique identifié à partir des compétences de chacun des membres :

- Troyes Champagne Métropole étant compétente pour tous les kilomètres réalisés à l'intérieur de son ressort territorial et permettant de transporter des élèves habitant et étant scolarisés sur l'une des communes de l'Agglomération ;
- La Région Grand Est étant compétente pour tous les kilomètres réalisés en dehors de l'Agglomération et/ou pour véhiculer des élèves de Troyes Champagne Métropole vers des établissements extérieurs à l'Agglomération ;
- Les kilomètres réalisés par des véhicules assurant une navette entre les établissements de l'Agglomération et transportant des élèves dépendant de la compétence de chacun des membres seront répartis à 50 % pour Troyes Champagne Métropole et à 50 % pour la Région Grand Est.

Ce projet d'avenant indique également que chacun des membres sera responsable de la passation des ordres de services actant des modifications aux circuits et de la rémunération des transporteurs pour la part dépendant de sa compétence.

Les prochains avenants intervenant sur les marchés seront rédigés conjointement et seront présentés aux instances compétentes du coordinateur du groupement, à savoir la Région Grand Est.

Enfin et en cas de modification à venir sur un service ayant un impact financier pour l'un ou les deux membres du groupement, le membre à l'origine de la modification assumera la charge financière de la modification, selon le principe « qui commande paie ».

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'APPROUVER le projet d'avenant n°1 à la convention de groupement de commande pour l'exécution de services de transport routier de voyageurs ;**

- **D'AUTORISER Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole, ou son représentant, à signer tout acte administratif, juridique et financier à intervenir en application du présent exposé des motifs.**

Vote	PARTICIPANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	Non-participation au vote